

Avril 2018 # N°12

L'ÉDITO

Superbe carton à l'export des vins et boissons

En 2017, l'excédent des vins et boissons de la France s'est encore accru d'un milliard d'euros (md€). Avec 12,2 mds€, il est l'équivalent des 2/3 de celui de l'aéronautique (17,4 mds€) et il a dépassé celui des cosmétiques. L'excédent a progressé de 4 mds€ depuis dix ans.

Cette réussite exceptionnelle de la France sur les marchés mondiaux est un cas d'école. Voilà un secteur qui était bien mal en point il y a 50 ans. Plus aucun espoir d'augmenter la production car il fallait prendre des mesures pour réduire la consommation trop importante des Français. Certains experts préconisaient des grandes exploitations spécialisées sur quelques cépages et livrant à de grands négociants.

De fait, tout a changé en France depuis 1960. La consommation de vins a été divisée par trois et ne dépasse pas 7 litres en équivalent alcool par an et par habitant. La part des boissons alcoolisées dans la consommation alimentaire a baissé d'un quart. Dans ce contexte récessif qui a vu la part des vins et champagnes baisser de moitié dans le budget alimentaire, la demande qualitative a été complètement modifiée. La dépense pour les vins de consommation courante a été divisée par 5 et ne représente plus que 8,5 % des dépenses de boissons alcoolisées alors que les dépenses des vins sous signe de qualité ont été multipliées par 3 et ont atteint 23 % en 2014.

On imagine les efforts qu'il a fallu déployer pour s'adapter à pareil contexte. Pas question d'augmenter les volumes de production. De fait, la production annuelle est inférieure à celle des années 60. Mais grâce à une montée en gamme bien réussie. Loin de régresser, la part de la viticulture dans le chiffre d'affaires de la ferme France a doublé en 50 ans alors que la plupart des secteurs ont vu cette part diminuer.

Ces performances à l'export des vins sont un peu l'arbre qui cache la forêt car, si le solde global reste positif, il n'est que de 5,7 mds€. Cela signifie, en clair, que sans les vins et boissons, la balance agroalimentaire française connaîtrait un déficit de plus de 6 mds€ ! Une telle divergence de résultats pose un problème stratégique sur le type de produit que la France peut offrir.

Loin d'être un inconvénient, les 489 appellations ont été un gage de succès sur les marchés mondiaux. Les viticulteurs ont montré qu'il n'y avait pas meilleur atout de compétitivité qu'un savant mélange entre le sol, le climat, la biodiversité des cépages et surtout, l'histoire de l'adaptation à ces contraintes spécifiques des générations de professionnels qui les ont précédés en ces lieux.

un cas d'école
sur les marchés
mondiaux

489
appellations
ont été un
gage de succès

SAS AGIRAGRI
85 Boulevard de Charonne
75011 PARIS
SIREN : 53530200400010
N° d'identification au RCS :
Paris B 535 302 004
Directeur de Publication :
Olivier AUGERAUD
Rédactrice en chef :
Arielle DELEST
Comité de rédaction :
Jean-Pierre BRUNE
Julien FORGET
Rédacteur :
Lucien BOURGEOIS
Réalisation :
C.O.T.C Communication

¹ INSEE 50 ans de consommation alimentaire
Plus d'infos. Cliquer ici



Une récolte historiquement basse et des prix en hausse

Avec seulement 36,8 millions d'hectolitres (Mhl), la production viticole française est en chute de 42 % pour les vins sans IGP et de 11 à 19 % pour les autres catégories. Fort heureusement, la France n'est pas le seul pays affecté par cette baisse de production comme cela avait été le cas pour les céréales en 2016. La récolte mondiale a baissé de 8 % et s'est établie à 246 Mhl. En Europe, nos principaux concurrents sont gravement touchés avec un recul de 23 % en Italie et de 15 % en Espagne. Ceci étant, il y a aussi des stocks en propriété. Quand on additionne la production et ces stocks, les disponibilités en début de saison sont inférieures de 8 % seulement à celles de l'année dernière à la même période. Cette raréfaction de l'offre dans un contexte international peu concurrentiel permet une certaine hausse des prix. Les prix des vins espagnols importés en France ont en effet augmenté de 16 %.

nos principaux concurrents gravement touchés



[Plus d'infos. Cliquer ici](#)

Depuis 50 ans, la part des vins et champagne a baissé de moitié et celles des alcools forts a doublé

L'Insee a publié un document intéressant sur la consommation alimentaire des Français. On savait que les quantités de vins consommées en France avaient baissé grâce aux nombreuses campagnes d'information sur les méfaits de l'alcool. On savait aussi que les Français avaient substitué le vin ordinaire par du vin sous signe de qualité. Mais, on savait moins que cela avait contribué à réduire la part du budget des ménages consacré aux boissons alcoolisées. En 1960, les Français dépensaient 47 % du budget alcool pour les vins de consommation courante. Cette part n'est plus en 2014 que de 8,5 %. Inversement, ils consacraient 7,7 % de leur budget alcool aux vins avec indication géographique, c'est aujourd'hui 28,4 %. Au total, les vins sont passés de 55 % de la dépense à 31 %.

Qui a profité de ce recul ? La part des Champagnes et apéritifs a augmenté de 20 % en passant de 15 % à 18,8 %. La part des dépenses de bières est restée stable autour de 15 %. En revanche, la part de la dépense pour les alcools forts a plus que doublé en passant de 16 % en 1960 à 35 % en 2014. Cela signifie en clair que désormais, les Français dépensent plus pour les alcools que pour les vins.

le Français dépense plus pour les alcools forts



[Plus d'infos. Cliquer ici](#)



Viande bovine : Pas assez de mâles, trop de femelles

une meilleure tenue des cours

La consommation de viande bovine a une nouvelle fois légèrement baissé en 2017 (-1,5 %), compensée par une diminution de la production d'égale importance. Le commerce extérieur s'est très légèrement amélioré grâce à une hausse des exportations et à une baisse des importations. Mais cette quasi stagnation en moyenne annuelle cache une évolution plus favorable sur toute l'année, puisqu'en décembre 2017, les exportations étaient supérieures de 7 % au niveau du même mois de l'année précédente.

En ce début d'année, on observe une réduction des livraisons pour les bovins mâles et cela favorise une meilleure tenue des cours. En janvier, les cours sont en hausse de 5 % sur un an pour les bovins mâles. Cependant, on constate aussi une hausse de 10% des abattages de femelles du troupeau allaitant et cela pèse sur les cours.



[Plus d'infos. Cliquer ici](#)

Porcins : 42 % d'exportations en moins sur la Chine

un solde faiblement positif pour la France

Un cours moyen du porc charcutier « entrée abattoirs » à 1,3 € ne réjouit pas les producteurs français. Cela s'explique par une baisse de la consommation de 2,5 % d'un an sur l'autre en janvier. Cela s'explique aussi par une hausse de la production de 2,5 % et une baisse des exportations de 42 % vers la Chine. Des ventes plus importantes vers l'Italie ne compensent que les 2/3 de la baisse vers la Chine. De plus, les importations en provenance d'Espagne progressent de 1,9 %. Le solde des échanges extérieurs de la France reste faiblement positif.



[Plus d'infos. Cliquer ici](#)

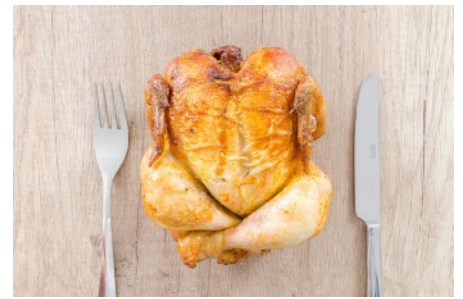
Ovins : Nouveau recul de la production française

prix en hausse de 5 %

En janvier 2018, les abattages d'agneaux reculent de 4 % par rapport à janvier 2017 et, sur l'année, le repli est de 0,9 %. Le prix est en légère hausse par rapport à l'année dernière à 6,23 € le kilo de carcasse, il dépasse de 5 % le prix de l'année dernière. La consommation recule aussi de 1,3 % sur un an.



[Plus d'infos. Cliquer ici](#)



Aviculture : La fin du poulet congelé sur le Moyen Orient

C'est le seul secteur des viandes pour lequel la consommation continue d'augmenter au rythme de 2,2 % en 2017. Sur une consommation française de 1 856 000 tonnes en équivalent carcasses (tec), le déficit de production est de 73 000 tec. Et, ce déficit grandit d'année en année à cause d'une hausse des importations de 2,3 % et d'une baisse des exportations de 1,5 % en 2017 avec en particulier un recul de 15 % des ventes de poulets légers vers le Moyen Orient. Le déficit pour les poulets passe de 118 000 à 155 000 tec d'un an sur l'autre. En revanche, ce déficit est atténué par un excédent de dindes de 45 000 tec et un excédent de viande de canard de 34 000 tec.



[Plus d'infos. Cliquer ici](#)

Produits laitiers : Entre embargo russe et ombres chinoises

Bien difficile de faire confiance au « marché » pour adapter l'offre à la demande. A peine croyait-on à un rétablissement de la situation avec la pénurie de beurre et la hausse des prix, que se profilent à l'horizon les ingrédients d'une nouvelle crise de surproduction.

En janvier 2018, la collecte augmente de 3,9 %. Ce mouvement de hausse a commencé en août 2017. Sur l'ensemble de l'année, la progression a été à peine perceptible (0,3 %). Mais, l'évolution haussière de la fin 2017 et du début 2018 suffit pour provoquer un recul des prix par rapport à décembre, de 10 € par 1000 litres. A 363 € les 1000 litres en janvier, le prix est encore supérieur de 11 € à celui de l'année dernière mais l'évolution est baissière. L'Union Européenne a toujours ses 380 000 tonnes de stock de poudre de lait qui sont de moins en moins faciles à vendre maintenant que l'embargo russe a eu pour effet de nous priver de cet acheteur de dernier recours. De nombreux investissements inconsidérés ont été réalisés dans ce secteur pour satisfaire une demande chinoise de plus en plus fantomatique. Comme, par ailleurs, aucune décision pour transformer ces stocks en aliments du bétail n'a été prise, ces derniers pèsent sur les cours.

Dans le secteur des laits de chèvre et de brebis, la collecte augmente aussi de 3 à 5 % mais le marché des produits transformés est mieux orienté.



[Plus d'infos. Cliquer ici](#)

recul
de 15 %
des ventes

les ingrédients
d'une nouvelle
crise

AGIRAGRI
Et çAA, vous connaissez ?

VOIR LE FILM ICI



Grandes Cultures

Le prix du fret maritime augmente de moitié en un an

Suite à l'augmentation du prix du pétrole et à une meilleure conjoncture mondiale, le prix du fret maritime s'envole. Il est actuellement 48 % plus élevé que l'année dernière à la même époque. C'est une mauvaise nouvelle pour les exportateurs de céréales car cela réduit encore le prix payé au producteur.

D'une façon générale le dernier Conseil spécialisé céréales de FranceAgriMer observe en début de cette année une légère augmentation des prix à l'export par rapport à la fin 2017. Mais, les prix sont en fort retrait de 7 à 11 % par rapport à l'année dernière.

Lors de la campagne 2016-2017, la France avait perdu sa place de premier exportateur européen de blé tendre vers les Pays tiers, dépassée par la Roumanie et l'Allemagne. Pour la campagne actuelle, elle a repris la première place avec 3,5 millions de tonnes (Mt) sur un total de 10,9 Mt (13,3 Mt en 2016-2017). L'Algérie est le premier client de l'Union Européenne avec 22 % des ventes et, c'est la France qui en assure l'essentiel (90 %). Les autres destinations sont par ordre d'importance l'Arabie Saoudite, l'Egypte, la Turquie et le Nigéria.

la France de nouveau en tête



[Plus d'infos. Cliquer ici](#)

[Plus d'infos. Cliquer ici](#)

Les exportations de céréales ne compensent pas les importations d'oléagineux

En 2017, le solde de nos échanges de céréales avec les pays tiers est tombé à 714 millions d'euros (M€) seulement alors que nos importations d'huiles et tourteaux ont été de 1,2 milliards € (mds€). On pense spontanément à la mauvaise récolte de 2016 comme explication. Cela joue un peu mais, depuis dix ans, le solde moyen de céréales exportées hors Union Européenne n'est que de 1,8 mds€ alors que la moyenne de notre déficit huiles et tourteaux s'élève à 1,5 mds€. L'excédent de ces produits sur pays tiers n'est donc que de 300 M€ par an. Est-il encore opportun de parler de nourrir le monde ou de vocation exportatrice sur ces matières premières ? La montée en puissance extrêmement rapide des pays de la Mer Noire devrait nous inciter à nous recentrer sur des produits à plus haute valeur ajoutée ou même, à reconquérir notre marché intérieur des produits oléagineux. Après tout, c'est la même moissonneuse-batteuse et ce sont les mêmes champs.

vers des produits à haute valeur ajoutée ?



[Plus d'infos. Cliquer ici](#)

Le maïs pour éthanol progresse à nouveau

En 2018, ce sera près de 30 % de la production de maïs qui aura un usage industriel soit 294 Mt. Les principaux utilisateurs sont bien évidemment les États-Unis avec 172 Mt maïs aussi la Chine avec 70 Mt. L'Union Européenne n'en utilise que 14 Mt. Quand on ajoute les autres céréales, c'est un total de 358 Mt qui sont ainsi utilisées pour un usage non-alimentaire, soit un kilo sur six des céréales produites dans le monde.

1 kg sur 6 produit dans le monde



[Plus d'infos. Cliquer ici](#)



Grandes Cultures

Les Chinois confortent leur situation d'acheteur principal de soja

Chaque année, on croit atteindre un sommet infranchissable. Il y a deux ans, les chinois ont acheté 84 millions de tonnes (Mt) de soja. Les prévisions pour cette année dépassent 100 Mt alors que la totalité des tonnages vendus sur le marché mondial ne dépasse pas 150 Mt ! Les Chinois achètent donc les deux tiers des quantités offertes sur le marché mondial. Par comparaison, l'Union Européenne n'achète que 14 Mt. C'est pourtant un des produits agricoles qui transite le plus par un marché mondialisé puisque les 150 Mt d'exportations représentent plus de 40 % d'une production estimée à 350 Mt. Les grands bénéficiaires de cet appétit croissant des chinois sont le Brésil et l'Argentine qui cultivent près de la moitié de la production et les États-Unis qui en assurent le tiers.

les 2/3
du marché
mondial

Le déficit de nos échanges se creuse d'année en année

Pour l'année 2017, les chiffres du commerce extérieur confirment les tendances antérieures, en particulier pour les fruits et légumes. Pour ces derniers, le déficit de nos échanges est 912 millions euros (M€). Pour les fruits, il atteint 2,9 mds€. Cela correspond désormais à des tonnages de plus de 2 millions de tonnes (Mt) en augmentation de 9 % par rapport à 2016 et de 23 % par rapport à 2015. A ces chiffres, il convient d'ajouter le déficit des conserves de fruits et légumes soit 2,9 mds€. Le total de ces trois postes atteint 6,7 mds€ en 2017. Ces trois déficits ne cessent de croître ces dernières années. D'après les chiffres désormais facilement accessibles sur le site Agreste, le total des déficits était de 3,5 mds€ en 2007. La dégradation est donc de 3 mds€ en 10 ans, soit environ 300 M€/an. Mais, le rythme a tendance à s'accélérer et, c'est plutôt une aggravation de 500 M€ dans les années récentes. Cette production fait pourtant l'objet des sollicitudes de la part du corps médical pour améliorer notre alimentation et rester en meilleure santé. Elle assure environ 20 % de l'emploi agricole en France. Il est étonnant que cette dérive continuelle de nos échanges extérieurs n'alerte pas davantage l'opinion publique et les gouvernements. Comment favoriser la consommation avec des fruits mûrs s'ils doivent parcourir des milliers de kilomètres avant d'être vendus ? Est-il prudent de s'approvisionner toujours plus en Espagne si ce pays risque de souffrir du réchauffement climatique ?

vers des
produits à
haute valeur
ajoutée ?



[Plus d'infos. Cliquer ici](#)

[Plus d'infos. Cliquer ici](#)

Endives : Prix plus fermes

L'endive est un légume d'hiver principalement produit dans le Nord de la France. Elle est cultivée sous forme de racines sur environ 9 000 ha et vendue sous forme de chicons obtenus par forçage de ces racines. Pour la campagne actuelle, la production d'endives est en baisse et cela permet une bonne tenue des cours. Au 1^{er} février 2018, la superficie d'endives reste stable par rapport à l'année dernière mais la production de chicons obtenus par forçage est de 153 000 tonnes, en baisse de 12 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Effet salutaire sur les prix qui augmentent de 5 % par rapport à l'année dernière et de 20 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Ce secteur exporte environ 10 % de sa production en particulier vers l'Allemagne et l'Italie.

une
production
en baisse



[Plus d'infos. Cliquer ici](#)

Réforme de la fiscalité agricole : les propositions d'AGIRAGRI

C'est un leitmotiv du gouvernement. Un an après l'entrée en fonction d'Emmanuel Macron, le gouvernement souhaite « réformer, transformer, aller vite ».

Ainsi, trois mois après les États Généraux de l'Alimentation, dont il est encore trop tôt pour mesurer l'impact, le gouvernement lance un nouveau chantier : faire évoluer la fiscalité pour mieux l'adapter à l'agriculture d'aujourd'hui.

Le président Macron n'a toujours pas livré sa vision de long terme pour l'agriculture : est-ce un secteur stratégique ? Quelles orientations privilégier dans un contexte de mondialisation ? Que sera l'entreprise agricole à 10 ans ? Quelle ambition pour l'emploi rural ? On sait simplement depuis son discours de Rungis que les agriculteurs devront - sans surprise - faire face à une baisse structurelle des aides. Le gouvernement a malgré tout donné certains axes de réflexion pour faire évoluer la fiscalité agricole. Riche de l'expérience de ses membres, AGIRAGRI a tenu à proposer des mesures concrètes pour favoriser la pérennité et le développement des entreprises agricoles.

1^{er} axe : Améliorer la résilience des entreprises

AGIRAGRI propose de réformer la Déduction pour aléas (DPA), pour la remplacer par un dispositif plus simple d'utilisation et plus lisible. Il serait toujours basé sur la constitution d'une épargne de précaution. Mais contrairement au dispositif actuel, une provision serait passée directement en comptabilité et son utilisation ne serait plus conditionnée à la survenance d'un aléa.

Par ailleurs, permettre une option pour l'impôt sur les sociétés (IS) qui soit révocable (après 5 ans par exemple) dans les sociétés civiles à objet agricole (Gaec, EARL, SCEA...), pourrait amener les entreprises agricoles en phase de croissance à constituer plus rapidement des fonds propres, en réinvestissant des revenus moins fiscalisés.

2^e axe : Renforcer la compétitivité des entreprises

Malgré la compétence des agriculteurs français, on a souvent le sentiment d'une lutte déloyale avec les concurrents étrangers, du fait de charges sociales ou de contraintes juridiques, environnementales ou sanitaires qui ne s'imposent pas hors de nos frontières. Meilleure information du consommateur, négociation entre les Etats pour améliorer les conditions de la concurrence internationale : ces aspects ne sont certes pas fiscaux. AGIRAGRI rappelle néanmoins que la TVA sociale pourrait permettre de restaurer en partie une juste concurrence. Ce principe, largement soutenu par les politiques il y a quelques années, consiste à faire supporter une partie du coût de notre protection sociale sur le consommateur (sans distinction entre produits français et étrangers) plutôt que sur le producteur (coût du travail grevé par des charges sociales lourdes).

suite page 8

3^e axe : Favoriser la transmission des entreprises agricoles

Les terres agricoles, du fait de leur rareté, atteignent parfois des prix de marché réhabilitaires pour une transmission familiale : même en bénéficiant de donation intra-familiale, les droits de donation sont trop élevés. Nous proposons une exonération des droits d'enregistrement sur la transmission du foncier, contre l'engagement, par l'un des donataires ou héritiers, de continuer à exploiter, à titre professionnel, les terres pendant au moins 10 ans.

Par ailleurs, pourquoi interdire l'accès des personnes morales au capital des GFA (groupements fonciers agricoles) ? Cela permettrait de faire rentrer des capitaux complémentaires pour financer l'achat du foncier. Les avantages fiscaux du GFA seraient simplement limités aux personnes physiques détentrices de parts.

4^e axe : Diversifier les revenus des agriculteurs

AGIRAGRI propose de simplifier la coexistence, au sein d'une même entité juridique, d'activités relevant des bénéfices agricoles (BA) et d'activités ayant un lien économique ou matériel avec elle (transformation des produits, prestations de services avec le matériel de l'exploitation, agrotourisme...). A l'instar de ce qui prévaut actuellement dans d'autres activités (bénéfices industriels et commerciaux - BIC, bénéfices non commerciaux - BNC), il s'agirait de fiscaliser l'ensemble de ces activités annexes dans les BA, dès lors que l'activité agricole est prépondérante. Rappelons qu'à l'heure actuelle, ceci est possible dans la limite de certains seuils dont le dépassement peut avoir des conséquences fiscales lourdes.

L'exonération de taxe foncière portant sur les bâtiments agricoles est à ce jour conditionnée à l'absence totale d'activité non-agricole dans ces bâtiments. Nous proposons que soit appliqué un prorata selon les surfaces utilisées et/ou le temps d'utilisation agricole et non-agricole, pour éviter, là encore, des carcans qui contraignent la diversification des activités.

Enfin, nous proposons que soit créée une structure juridique dont la nature permettrait de réaliser toute activité professionnelle non-réglémentée, sans notion de caractère civil ou commercial, assujettie à l'IR (impôt sur les revenus) ou à l'IS (impôt sur les sociétés), permettant au dirigeant d'être assimilé salarié ou non-salarié pour son régime de protection sociale, au choix de l'entrepreneur : le cadre juridique doit favoriser l'activité économique et non la contraindre, il doit relever d'un choix de gestion.

* * *

Ces propositions sont plus largement détaillées et complétées de quelques mesures de simplification, dans une note transmise au groupe parlementaire fiscalité et aux ministères de l'agriculture et des finances, en marge d'une rencontre prévue mi-avril.

Il serait naïf de croire que la fiscalité et le droit peuvent résoudre à eux-seuls les difficultés actuelles du monde agricole. À tout le moins peuvent-ils permettre de renforcer les entreprises agricoles, les aider dans leur développement, ou simplifier un cadre rendu parfois illisible par l'empilement de textes.



Développer la vente directe loin des villes

Le secret d'Emmanuel et Cindy Triot, c'est d'être à l'écoute des clients en proposant régulièrement des nouveautés et en produisant toujours mieux.

une exclusion
de la coop

Au cœur du Haut-Anjou, à Soeudres en Maine-et-Loire, les Vergers des Moires se tiennent à bonne distance des villes : Château-Gontier est à 17 km et Angers près de 40 km. Pourtant, depuis 20 ans, la famille Triot a installé un magasin de vente à la ferme.

Tout a commencé avec les parents d'Emmanuel, l'actuel exploitant. « Jusqu'en 1998, ils limitaient leur production à trois ou quatre variétés de pommes et adhéraient à une coopérative, raconte-t-il. Mais ce printemps-là, les Golden sont devenues grises, invendables en premier choix. Pour en tirer le meilleur prix, ils les ont écoulées en direct ». La sanction de la coopérative est tombée comme un couperet : exclusion. A l'époque, le contrat spécifiait que la totalité de la récolte devait être livrée. Après un passage en conseil de discipline destiné à remettre les producteurs dans le droit chemin, les Triot ont définitivement quitté la coop et conquis leur propre clientèle. « Cela a été compliqué, il leur a fallu 6 ou 7 ans », se rappelle le fils.

le commerce,
ce n'est pas
inné !

A 51 ans, Emmanuel exploite aujourd'hui 80 ha de céréales, 10 ha d'herbe (vente de foin), 9 ha de verger (7 ha de pommes et 2 ha de poires) et 1 ha de légumes (poireaux, navets, betteraves, salade, choux, radis, courges...). Un peu plus de la moitié de la production est commercialisée à la ferme dans un espace de vente de 300 m² et en jardinerie. Le reste est confié à des négociants en pommes et poires. Emmanuel et son épouse, Cindy (40 ans, salariée de l'exploitation), ont longtemps réfléchi avant de prendre la suite en 2004. Emmanuel était salarié de la ferme familiale tout en étant installé depuis 1992 sur 42 ha de céréales. « Je ne voulais pas reprendre, avoue-t-il. Le commerce, ce n'est pas inné. Et puis, la ferme est isolée. J'aurais préféré un magasin en zone péri-urbaine ».



suite page 10



De la contrainte au plaisir de l'échange

Quatorze ans après, pas de regret. La bosse du commerce est bien là. Madame tient la boutique ouverte 6j/7 toute l'année. Un salarié a été embauché pour la production des pommes. Et Monsieur perpétue la tradition familiale tout en s'adaptant en permanence pour satisfaire les attentes insatiables des consommateurs. Il a d'abord élargi la gamme de produits avec 24 variétés de pommes (nouvelles, anciennes, résistantes...), neuf de poires et la vente des légumes de maraîchers voisins. « La diversification permet de fidéliser et d'attirer de nouveaux clients », souligne Emmanuel. « On nous demande souvent : vous ne faites pas ci, pas ça... On cherche à satisfaire toutes les demandes. Dernièrement, nous avons ajouté les œufs à notre gamme, renchérit Cindy. Et puis j'ai appris à connaître mes produits, en les cuisinant, pour mieux conseiller les clients, leur proposer des recettes.

Depuis quelques années, Emmanuel a fait un autre choix stratégique : produire moins mais de meilleure qualité. « 30 ares suffiraient mais j'ai choisi d'être moins intensif et d'utiliser moins d'intrants », explique-t-il. Il tend vers le bio, sans s'imposer de label. « La hausse du prix effraie les clients et je préfère me laisser le choix de traiter si besoin pour sauver ma production, justifie-t-il. Je suis très transparent avec les clients. Le bouche-à-oreille marche bien et techniquement, c'est plus intéressant, plus motivant.

L'indépendance pour moteur

Emmanuel veut garder son indépendance, décider lui-même. Et les résultats sont au rendez-vous. Le magasin accueille entre 30 et 50 clients par jour. Le chiffre est stable, mais la clientèle de plus en plus âgée. Attirer les jeunes est le prochain défi. Côté prix, la concurrence est rude, entre agriculteurs comme avec les coopératives et la grande distribution. « Je dois rester deux à trois fois moins cher que les supermarchés pour faire la différence », explique Emmanuel. Mais c'est encore le double du prix exigé par le négociant à qui il livre le seul surplus de production. Tous les ans, il augmente quand même ses tarifs de 1 à 3 %. Son chiffre d'affaires, selon les années, oscille entre de 240 et 245 000 € : la moitié en pommes et poires, notamment 10 à 15 % en légumes de la ferme et 15-20 % avec la revente des produits des agriculteurs voisins. « Sa marge de sécurité est de 18 % par rapport à son excédent brut d'exploitation (EBE), alors que la norme agricole est souvent aux alentours de 10 % donc, c'est plutôt bien », constate Pascal Donet au cabinet Altonéo, membre d'AGIRAGRI. « Le plus difficile reste le nombre d'heures à consacrer à la ferme, 12h/j minimum et 14-15 h/j en été », reconnaît Emmanuel. Un travail acharné compensé par une grande satisfaction : la relation client, l'ouverture aux autres et des rencontres parfois inattendues.

satisfaire
toutes les
demandes

30 à 50
clients
par jour



Xavier Laureau ¹, gérant des Fermes de Gally "L'intérêt économique vient de l'ouverture d'esprit"

Agriculteur, distributeur en jardinerie, paysagiste d'entreprise ? Xavier Laureau est avant tout un entrepreneur. Invité de la 13^e Matinagri le 2 mars à Paris, il décrypte pour nous le désamour entre agriculture et société.

Etes-vous encore agriculteur ?

Certains pensent que non. L'activité agricole ne représente que 4% de notre chiffre d'affaires. C'est l'essentiel de notre image, avec la cueillette à la ferme, les fermes pédagogiques, les magasins fermiers ou encore, la livraison de paniers de fruits dans les entreprises. Surtout, c'est ce qui nous motive, nous passionne et nous amène à saisir des opportunités. Nous avons ainsi repris, fin 2017, la dernière ferme maraîchère de Saint Denis : 2,5 ha en monoculture de salades au cœur de la banlieue parisienne. La commune a choisi de les sanctuariser et nous avons signé un bail à long terme de 25 ans. C'est le signe d'un autre temps !

Vous parlez quand même de 3^e révolution !

A cause de la digitalisation évidemment. Mais aussi, poussé par un flot nouveau de demandes qui nous ramène dans la dynamique d'après-guerre avec ces migrations géographiques qui remuent le landerneau agricole et tirent vers les améliorations techniques. A Versailles par exemple, en trois ans, plusieurs propriétés ont changé de mains. Onze personnes se lancent sur 3 à 200 ha, là où il y avait trois exploitants depuis trente ans.

Le contraste est saisissant. D'un côté, des syndicats dans un combat compliqué, qui n'insistent que sur les ennemis de l'extérieur (Mercosur, Ceta, UE...) et ceux de l'intérieur (la suradministration, la distribution...). De l'autre, une vision urbaine et médiatique qui, elle, croit au renouveau de l'agriculture en ville et voit dans le circuit-court la voie unique de rédemption des agriculteurs devenus esclaves malgré eux d'un système ! C'est un choc de culture.

En même temps, le monde agricole change. La notion de groupe, de réseau, renaît à condition qu'il y ait passion commune, partage d'intérêts. Ces agriculteurs savent que leur destin économique vient de l'ouverture d'esprit.

Comment penser autrement l'agriculture ?

Il faut se rappeler que l'agriculteur est un pilier du territoire, créateur de valeur ajoutée. C'est aussi le pilier de l'alimentation saine et un pilier de solidarité. Les fermes ont toujours été des lieux d'accueil et d'emplois. Quand on est ces trois piliers, on ne peut pas avoir le rapport à la population que l'on a aujourd'hui. Il y a divorce. On doit, dans sa communication propre d'entreprise et dans la communication collective, changer de ton et d'état d'esprit. Et pour ça, il faut parler avec des outils de communication qui affichent trois choses : optimisme, bonne humeur et humour. Si vous n'avez pas les trois, vous ne communiquez plus avec la société. Vous ennuyez les gens !

suite page 12

le signe d'un
autre temps

un choc
de culture

changer
de ton et
d'état
d'esprit



l'accueil,
c'est un
métier

une fiscalité
adaptée à la
transmission

Quelles politiques publiques doivent accompagner cette mutation ?

D'abord, je pense que la société est parfaitement prête à entendre qu'il y ait un soutien agricole très ambitieux. La nécessité d'être autosuffisant en cas de conflit, pourrait être un argument avancé, comme c'est le cas en Suisse. Mais la société ne veut payer que pour une agriculture ouverte. Il faut arrêter de recevoir gratuitement du public sur sa ferme. L'accueil, c'est un métier et du temps. Or, si le temps n'a pas de valeur, il n'est pas respecté. Un temps d'exploitant agricole c'est au moins 50 €/h. Je pense foncièrement que la société n'attend que ça. Elle est en quête de sens.

Pour moi, un soutien socialement acceptable est possible à quatre niveaux. Il faut préserver le foncier évidemment, pour garder des actifs. Cela passe par une fiscalité adaptée à la transmission des outils et un zonage strict pour que les jeunes s'inscrivent dans le temps. Il faut aussi réorienter les aides régionales pour soutenir des investissements ciblés sur des filières stratégiques localement, comme les agricultures spécialisées, les bioénergies, etc. C'est l'effet booster pour des jeunes qui s'installent et qui voient le temps long. Il faut surtout remettre à plat la formation. On a aujourd'hui des gens surdiplômés qui veulent faire de l'agriculture. C'est incroyable ! Sauf qu'ils la font en ville et font de la poésie. Comment les raccroche-t-on à la vraie vie ? Comment intègre-t-on cet enthousiasme, cette intelligence ? Par contre, l'agriculture n'a plus d'encadrement intermédiaire. La réforme de l'apprentissage sur le modèle des compagnons du devoir permettrait aux jeunes de faire l'expérience de la diversité agricole : bio, non bio, high tech, low tech... Enfin, l'agriculture a besoin d'une politique des prix dignes. Tout le monde le dit, peu le font. La contractualisation sur le temps long est très importante.

(1) Xavier Laureau publie dans les prochaines semaines, un livre sur l'agriculture urbaine, entre opportunité ou utopie.



Xavier Laureau intervenant au Café Le Procope à Paris, le 2 mars dernier, à l'occasion de la 13^e MATINAGRI organisée par AGIRAGRI

Qui va bénéficier de l'énorme déficit agroalimentaire du Royaume-Uni ?

En 2017, le déficit des échanges agroalimentaires du Royaume-Uni atteint presque 30 milliards d'euros (mds€). C'est de loin le plus grand déficit des 28 pays de l'Union européenne (UE). Contrairement à une idée reçue, cette situation n'est pas due à des importations excessives des pays du Commonwealth. Elle est pour l'essentiel (24 sur 30) le fait d'échanges très inégaux avec ses partenaires de l'UE. Le Royaume-Uni a pleinement joué le jeu européen. Depuis 2007, il a réduit de 1,5 mds€ son déficit avec les pays tiers et a accru son déficit avec l'UE de 7,5 mds€.

Que va t-il se passer si le Brexit a bien lieu ? L'enjeu est important pour les entreprises agroalimentaires de la plupart des pays européens. Il l'est aussi pour le Royaume-Uni qui connaît en ce domaine un déficit du même ordre que notre facture pétrolière (39 mds€ en 2017). On pouvait penser que les Britanniques profiteraient de leur appartenance à l'UE pour diminuer leur dépendance extérieure dans le domaine alimentaire. Mais, plus le souvenir des privations des guerres mondiales s'estompe, plus il est difficile de prendre les dispositions pour assurer un minimum de sa propre sécurité alimentaire. Curieuse constatation dans un des seuls pays du vieux continent qui a encore une politique de défense militaire efficace. Ces problèmes de dépendance alimentaire sont au centre de nombreuses études prospectives réalisées Outre-Manche depuis le vote en faveur du Brexit.

Le déficit agroalimentaire allemand dépasse 14 M€

Depuis quelques années, les exportations allemandes ont dépassé celles de la France dans le secteur agroalimentaire. On en avait conclu un peu vite que la France n'était plus le plus grand pays producteur agricole de l'Union européenne (UE). C'était mal interpréter les chiffres. L'Hexagone produit 18 % de la production totale de l'UE et l'Allemagne 14 %. La différence est de taille !

Sur le plan des échanges, on semble oublier qu'on ne peut regarder les exportations sans considérer en même temps les importations. Comme ce pays importe presque deux fois plus que nous, le solde des échanges allemand reste négatif de plus de 14 milliards d'euros (mds€) en 2017. En revanche, il y a toujours un excédent important de 5,7 mds€ en France. Depuis 2007, nos deux pays sont aussi peu performants car ils ont tous deux perdu 2,8 mds€ en 10 ans. Cela réduit d'autant notre excédent et cela a augmenté le déficit allemand.

Signalons enfin, la remarquable montée en puissance de l'Espagne qui enregistre un excédent de 12 mds€ en 2017 alors qu'il n'était que de 600 millions en 2007. Spectaculaire aussi, est la performance de la Pologne avec un excédent de 8 mds€ en 2017 contre 2 mds€ en 2007. Au titre des pays avec excédent, rappelons l'étonnante performance des Pays-Bas qui reste le leader incontesté avec 29 mds€ en 2017. On peut noter aussi la capacité de l'Italie qui a diminué de 5 mds€ son déficit qui n'est plus que de 2 mds€ en 2017. La montée en puissance de l'Espagne et de la Pologne et la bonne tenue du solde Danois relèguent l'excédent français en 5^e position cette année alors qu'il tenait la deuxième place en 2007.

Davantage de magasins de producteurs et de bouchers dans les GMS

A signaler un article paru dans Les Echos sur le développement rapide des magasins de producteurs de plus en plus professionnels. Cela pourrait remettre en cause l'industrie des plats préparés au profit des services d'artisans dans les locaux des GMS.



[En savoir plus. Cliquer ici](#)

Amélioration des prix des matières premières

En 2017, on a enfin observé un redressement du prix de l'énergie. Comme pour les marchés agricoles, il n'y a pas de secret en la matière, la seule solution est de limiter la production. Ce marché a été gravement perturbé par l'offensive américaine sur le gaz de schiste qui a souvent rendu vains les efforts de l'OPEP pour limiter la production. Ajoutons de nouveaux investissements au Qatar et en Australie pour liquéfier le gaz et en faire un concurrent plus important. En 2017, la Russie a accepté aussi de réduire l'offre et le prix a pu passer la barre des 60 \$ le baril. Les produits agricoles n'ont guère bénéficié de cette amélioration de contexte pour les autres matières premières. Il faut dire que la succession de cinq campagnes de céréales à plus de 2 milliards de tonnes a permis de constituer des stocks de report à un niveau rarement connu de plus de 600 millions de tonnes soit plus d'un an et demi de commerce extérieur !

Il y a eu certes, une flambée inattendue sur le prix du beurre mais les 380 000 tonnes de stocks européens de poudre de lait pèsent sur les cours.

D'après les prévisions « Cyclope » de Philippe Chalmin, on ne voit pas d'amélioration en vue pour les céréales à moins d'accident climatique majeur. Mais, si un accident advenait, la montée en puissance des pays de la Mer Noire est tellement rapide que les conséquences en seraient atténuées. Une bonne nouvelle par ailleurs pour les marchés céréaliers, la progression de l'utilisation d'éthanol de maïs en Chine et aux Etats-Unis. Cela se conjugue en outre avec des prévisions de croissance pour l'économie mondiale bonnes, avec 3,7 % au niveau global et 2 % en Europe et aux Etats-Unis.



[En savoir plus. Cliquer ici](#)



UN PARTENARIAT PUISSANCE 2



**LIRE ARTICLE
PAGE 17**



Les résines de la colère

Le résinier est à l'océan vert de la forêt landaise ce que le marin est à la mer : un travailleur de force aux conditions matérielles des plus rudimentaires. Un forçat doublé d'un acrobate qui à l'aide d'une échelle simple à un seul montant (le *pitay*), entretient une plaie sur le tronc du pin pour en recueillir non pas la sève, mais un liquide cicatrisant sécrété par l'arbre, riche en térébenthine et connu depuis l'Antiquité.

Le résinier traite ainsi quotidiennement environ 300 pins en saison de gemmage (de février à novembre) suivant un calendrier réglementé par l'administration forestière dans un double souci : ménager les pins et optimiser la production. Quant au souci de la condition humaine... Sous la Révolution le syndic des « non-ayant pins » dénoncera leur état de quasi servitude, les contrats les liant aux ayant-pins leur laissant à peine de quoi survivre.

Avec l'avènement de la révolution industrielle au XIX^{ème} siècle, le résinier et sa famille mènent toujours une existence des plus rustres, parcourant par tous les temps la forêt pieds nus, habitant avec femme et enfants dans une cabane sommaire isolée dans la forêt. Il finance tous ses outils, les ayant-pins fournissant pots, crampons et pointes de fer. Le résinier gagne peu et son revenu varie selon la qualité des pins qu'il a à exploiter ; les journées d'éclaircissage en hivers ou le glanage lui procurent un maigre revenu accessoire.

C'est dans ces conditions que plus de 400 gemmeurs et leurs familles se soulèvent en avril 1863 à Sabres dans les Landes, contre la baisse de leurs maigres revenus conséquence d'un changement de leur contrat (bail à faisande notarié) décidé par un propriétaire alors que le cours de la résine se porte très bien.

Le Journal des Landes relatant la manifestation du 6 avril 1863 devant la Mairie de Sabres rapporte : « *Sur ce prétexte, quatre à cinq cents paysans se sont attroupés, ameutés, et ont fait entendre des vociférations et des menaces contre tout propriétaire en général qui prétendrait modifier les conditions établies pour les parts de récolte de résine, et principalement contre celui qui, usant d'un droit incontestable, l'avait appliqué avec une modération digne d'être appréciée* ».

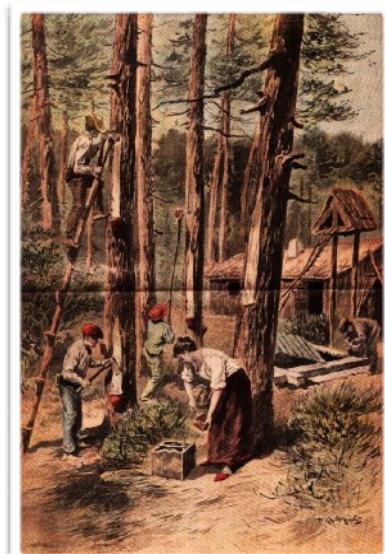
Les résines de la colère (suite)

Dans la nuit, un gemmeur nommé Loubère est arrêté, accusé d'être « *le chef d'émeute* ». Le lendemain, de nouvelles manifestations ont lieu pour réclamer sa libération, faisant face cette fois à des gendarmes à cheval. « *Le lieutenant de gendarmerie de Sabres fit mettre ses hommes à cheval, baïonnette au bout de la carabine, et annonça qu'il allait, après avoir épuisé la voie des sommations, dissiper l'attroupement par la force. Quelques charges furent exécutés, les rangs s'ouvraient pour laisser passer les gendarmes et se reformaient... Enfin le lieutenant signifia un ultimatum. Force devant rester à la loi et à l'autorité, il donna deux heures pour évacuer la place et le bourg, au terme de quel temps il ferait tirer sur les assaillants pour repousser la force par la force* ». Le drame fut évité non par cette menace, mais par le recul des propriétaires, qui acceptèrent de revenir au partage par moitié du prix de la barrique de gemme.

Cette manifestation va souder les résiniers et plusieurs grèves dures auront lieu au début du XX^e siècle. Ainsi, en 1937, 20 000 gemmeurs décident d'une « grève de la pique » qui va durer un mois, pour peser sur les pourparlers avec le syndicat des propriétaires au sujet de leurs contrats de métayer et font appel à la médiation du Ministre de l'Agriculture.

Ce n'est qu'en 1968 que le syndicat des gemmeurs obtiendra une Convention collective plus protectrice de leur statut soit 105 ans après la Révolte de Sabres.

En ce printemps 2018 de commémoration des « événements de 1968 » et profitant des joies offertes par l'union des plages et de la forêt gasconne, n'oublions pas que ce cadre aujourd'hui enchanteur accessible en quelques heures de TGV, fut le lieu de vie dure d'une population laborieuse pauvre et le théâtre de luttes pour obtenir des conditions de vie meilleures.



AGIRAGRI et MiiMOSA lancent un appel à projets commun

Don contre don ou prêt participatif, agriculteurs et viticulteurs ont jusqu'au 2 mai pour déposer leur projet et bénéficier d'un accompagnement personnalisé.

« Depuis plus de six mois, c'est une grande fierté pour MiiMOSA de collaborer avec AGIRAGRI, 1^{er} groupement de cabinets d'expertise comptable et d'avocats à s'être rapproché de notre équipe pour mieux servir les intérêts de leurs clients agriculteurs, a souligné Florian Breton, fondateur et président de MiiMOSA. Preuve de notre dynamique commune, au plus près des territoires, nous sommes désormais heureux d'initier ensemble un appel à projets innovant, qui apportera financement, visibilité et conseils personnalisés aux exploitants agricoles ».

Cet appel à projet a été lancé au SIA, le 2 mars, en présence de la presse professionnelle agricole. Jusqu'au 2 mai 2018, les agriculteurs et viticulteurs pourront se rendre sur le site agiragri.miimosa.com et proposer leur projet de création, de diversification ou de développement d'entreprise agricole ou viticole. Ils seront accompagnés par les équipes de MiiMOSA pour lancer une campagne de financement, avant le 2 juillet, en don avec contrepartie ou prêt participatif.

Cinq projets lauréats seront sélectionnés par AGIRAGRI et bénéficieront d'une offre "coup de pouce" avec notamment une campagne de communication offerte et jusqu'à 1 000 euros de dotation.

« Pour consolider leur installation, développer un nouveau projet, diversifier leur financement ou gagner en notoriété, le financement participatif est un outil qui a depuis longtemps conquis hors agriculture. Par cet appel à projets, nous voulons le promouvoir auprès d'un secteur et d'entrepreneurs innovants », a renchéri Jean-Luc Theuret, Président d'AGIRAGRI.





L'expertise AGIRAGRI sollicitée

Les conseillers des cabinets d'AGIRAGRI étaient invités sur le plateau « Village semences » pour deux émissions animées par La France Agricole.

Pour la sortie de la nouvelle lettre de La France Agricole consacrée aux employeurs, Rosanne Aries recevait, sur le plateau de Village Semences, le 2 mars au SIA, Olivier Banos, 45 ans, agriculteur dans les Landes sur 1400 ha dont 600 ha en bio et employeur de 14 permanents et 60 saisonniers. Dans cette entreprise, le poste main d'œuvre représente 1 M€ par an ! « *La moindre défaillance peut être préjudiciable* », a rappelé Olivier Banos. Avec son associé, Pierre Ferry, ils sont conseillés par le cabinet EXCO FSO membre fondateur d'AGIRAGRI et notamment Céline Pouységur qui les accompagne plus particulièrement sur les problématiques d'organisation du travail et de management depuis 2010. Parce qu'être employeur est devenu un job à part entière et que recruter, préparer les entretiens, organiser le temps de travail, les congés, motiver les troupes, cela ne s'improvise pas.

[Voir ici l'intervention de C. Pouységur et O. Banos au SIA](#)

[Voir ici le reportage sur l'exploitation Banos-Ferry](#)

Un peu plus tard dans la matinée, c'était au tour de Christophe Tichadou, Président du cabinet Alliance Mozaïk membre d'AGIRAGRI, d'être interviewé sur la notion d'entreprise en agriculture, d'entrepreneuriat, et sur l'actualité fiscale du gouvernement.

[Voir ici l'intervention de C. Tichadou au SIA](#)





4L Trophy

Un projet Terrésa qui donne des ailes

Dans le cadre du ChAAllenge organisé par AGIRAGRI début 2018, le cabinet Terrésa, pour se faire « remarquer » sans enfreindre les règles de déontologie, avait choisi de sortir des sentiers battus en s'investissant dans un évènement sur lequel on ne l'attendait pas : sponsoriser un équipage de la 21^e édition du 4L Trophy, les Z'intrépides.

Le 4L Trophy, c'est quoi ?

Le raid 4L Trophy a lieu chaque année, depuis 1997. Les participants, 1300 équipages, uniquement des étudiants (2600 étudiants, âgés de 18 à 28 ans et représentant 1460 écoles) disputent cette course d'orientation, réalisée exclusivement en Renault 4L. Le parcours traverse la France, l'Espagne et le Maroc, avec certaines étapes autour des dunes de Merzouga et dans l'Atlas. Au cours de périple, ils transportent des fournitures scolaires et sportives, qui sont redistribuées aux enfants du sud marocain à l'arrivée. Chaque équipage est classé en fonction des kilomètres qu'il réalise pour passer par chaque point de contrôle du parcours, l'objectif étant d'en parcourir le moins possible.

Au-delà de l'aventure, le raid 4L Trophy est un projet qui se construit sur une année, voire plus. Il nécessite une préparation assidue et demande une véritable organisation. Participer au raid représente un projet ambitieux et formateur pour tous les étudiants se lançant dans l'aventure.

Une belle 75^e place

L'ensemble des cabinets AGIRAGRI a pu prendre part à l'aventure en suivant l'équipage 46 sur Facebook. Après 9 jours de course, de Biarritz à Marrakech, Cécile Crochat (pilote) et Benjamin Mathé (co-pilote) ont passé la ligne d'arrivée le 23 février en 75^e position. Bravo ! « Nous sommes fiers de notre course ! Nous avons vécu une expérience extraordinaire ! Un grand merci à tous pour votre soutien ». Un projet qui donne des ailes aussi au cabinet Terrésa et à l'ensemble du groupement ! « Avec AGIRAGRI, on en a sous le cAApot ! ».



Le champ des idées

Une initiative d'EXCO FSO pour créer du lien entre agriculteurs

Partager ses idées, ses expériences, ses interrogations... autour d'un thème prédéfini. C'est ce que propose EXCO FSO à ses clients. Pour la première édition de son « Champ des idées », le 15 mars à Dax (Landes), le cabinet a réuni agriculteurs débutants et expérimentés autour de la vente directe.

« C'est notre rôle de créer un lien entre les agriculteurs pour faire grandir leurs projets, souligne Céline Pouységur, consultante EXCO FSO. C'est aussi d'identifier des spécialistes qui viennent enrichir et approfondir les échanges ».

Une 20^{aine} d'agriculteurs, maraîchers, vignerons, producteurs de miel, de canards ou de poulets, ont répondu présents. La soirée était organisée autour de tapas, dans un lieu convivial qui sort du cadre habituel des salles de réunions afin que chacun se sente à l'aise pour prendre la parole.

Pour partager ce moment, quatre spécialistes avaient été sélectionnés : BIXOKO, une agence de communication, BPACA qui propose un nouvel outil d'analyse des données clients, Corinne LACOSTE, viticultrice et présidente des réseaux Bienvenue à la Ferme et Marchés des Producteurs de Pays, et MIMOSA, la plateforme de dons et prêts participatifs dédiée à l'agriculture et l'agroalimentaire.

« Ce fût une expérience innovante pour tous : discuter tout simplement en faisant connaissance et en partageant des expériences et des initiatives, témoigne Céline. Tout le monde est ressorti riche d'idées et de projets. Et nous, EXCO, sommes fiers d'avoir créé du lien entre des acteurs sur nos territoires ! »

